



Face aux risques que représente l'**ambrosie** pour la santé humaine et pour les milieux, un **colloque international**

intitulé :

AMBROSIA 2012

: du partage des connaissances scientifiques à la coordination européenne, se tiendra les **29 et 30 mars 2012 à Lyon**

(Manufacture des tabacs, Amphithéâtre Malraux).

Ce colloque a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre l'ambrosie et de favoriser la coordination des actions de prévention et de lutte, tant aux niveaux international, européen que national et local.

Alternant présentations françaises et internationales (Allemagne, Autriche, Canada, Hongrie, Italie, République de Serbie et Suisse), le colloque s'articulera autour de trois grands thèmes :

- un état des lieux de la présence de la plante, de la dispersion de son pollen et de ses différents impacts (santé, agriculture...) ;
- les actions de prévention et de lutte mises en place dans les différents pays et secteurs concernés avec un focus sur les réglementations existantes ou en cours d'élaboration notamment au niveau de l'Union européenne ;
- les stratégies de contrôle et de coordination aux niveaux international, européen, national et local.

6 à 12% de la population exposée est allergique

Écrit par Ministère de la Santé

Mercredi, 28 Mars 2012 15:37 - Mis à jour Mercredi, 28 Mars 2012 16:43

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Quelques grains de pollen d'ambrosie par mètre cube d'air suffisent pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite et symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition ou l'aggravation de l'asthme.

Une espèce invasive, en expansion sur le territoire français et européen Jusqu'alors très présente en région Rhône-Alpes, l'ambrosie colonise peu à peu l'ensemble du territoire national, et des plants d'ambrosie sont désormais observés non seulement dans les régions limitrophes de Rhône-Alpes mais également dans d'autres régions : Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire¹... L'ambrosie colonise divers types de terrains : sols nus, bords de routes ou de cours d'eau, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction, etc.

Le Ministère chargé de la Santé et l'INRA ont mis en place en juin 2011 l'« Observatoire de l'ambrosie » qui a pour mission principale la coordination des moyens de lutte contre cette plante allergisante.

Chacun est concerné. Les graines d'ambrosie ayant une durée de vie de plusieurs années dans les sols, les actions de lutte doivent être menées sur le long terme et être coordonnées.

Si une action collective n'est pas engagée dès à présent, il sera de plus en plus difficile de lutter contre l'expansion de la plante. Le nombre de personnes allergiques augmentera alors, comme cela a été observé dans des pays très infestés où on estime à au moins 25 % la proportion de la population qui souffre de diverses pathologies dues à son pollen.



Programme détaillé, inscription et renseignements sur : www.ambrosia2012.eu/

Écrit par Ministère de la Santé

Mercredi, 28 Mars 2012 15:37 - Mis à jour Mercredi, 28 Mars 2012 16:43

Dans le prolongement du séminaire scientifique de l'International Ragweed Society², AMBROSIA 2012 est organisé par le Ministère chargé de la santé, l'Observatoire de l'ambrosie (Institut national de la recherche agronomique, Inra) et l'Agence régionale de santé (ARS) de Rhône-Alpes, en partenariat avec les Ministères chargés du développement durable et de l'agriculture, le Comité parlementaire de suivi du risque ambrosie et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

1 Cf. cartographie nationale de présence de l'ambrosie réalisée par la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux à la demande du ministère chargé de la santé www.sante.gouv.fr/cartographies-de-presence-de-l-ambrosie-en-france.html

2 Cf. <http://www.internationalragweedsociety.org/2ndIRC/2ndIRC2012.html>